



13.06.2016 - 12:32 Uhr

Le directeur général de l'ACS Stefan Holenstein suspendu avec effet immédiat

Berne (ots) -

Le comité de direction de l'ACS a, sous la direction de son président central, suspendu le directeur général Stefan Holenstein avec effet immédiat de toute activité au profit de l'ACS jusqu'au lendemain de l'Assemblée des délégués.

Au cours des dernières semaines, suite aux efforts déployés par certaines sections, tant une modification au sein de la conduite de l'ACS Suisse par le choix d'un nouveau président que le rôle du directeur général ont été discutés à cette occasion. Les faits apparus jusqu'à ce jour rendent toute collaboration future impossible jusqu'à l'assemblée des délégués du 23 juin 2016 et une conduite régulière de l'ACS apparaît comme sujette à caution. En plus des violations du devoir de fidélité découlant du droit du travail, d'autres faits, dont la mise en lumière nécessitera encore un peu de temps, sont apparus. Aussi pour garantir un cours normal durant ces prochaines semaines, le directeur général a été suspendu avec effet immédiat de toute activité pour le compte de l'ACS. Une résiliation après l'assemblée des déléguées reste réservée.

L'Automobile Club de Suisse (ACS) regroupe environ 110 000 automobilistes suisses pour préserver leurs intérêts en matière de politique des transports, d'économie, de tourisme, de sport et d'autres causes en rapport avec le trafic motorisé privé. Il accorde une attention particulière à la législation routière et à son application et s'engage pour la sécurité routière. L'ACS a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève.

Pour tout question:

Mathias Ammann
Président central ACS
Tél. 079 / 300 5445

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100789331> abgerufen werden.